

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

CONTACT

Référent Pédagogique :
Peter GOUVERNEUR

Téléphone : **07 66 12 39 39**

Mail : contact@gouverneurformations.fr

TARIFS

INTRA : 800€ HT par groupe

INTER : 300€ HT par apprenant

MODALITÉ

Présentiel

En intra-entreprise ou inter-entreprise

DURÉE

1 jour – 7 heures

EFFECTIF PAR SESSION

De **1 à 12** participants

MOYEN D'ENCADREMENT

Intervenant(e) spécialisé(e) dans les ressources humaines et prévention des risques professionnels

ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Notre centre GOUVERNEUR CONSEILS ET FORMATIONS est entouré d'un réseau de partenaires pour accueillir au mieux les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter ce parcours. Pour en savoir plus contacter notre référent Handicap

Mail : contact@gouverneurformations.fr

*MAJ 27-mars-24
DOC RHSAS 01 V.01*

REFERENCE : RHSAS

PUBLIC CONCERNÉ

- Référents harcèlement sexuel et agissements sexistes (CSE et employeur), membres du CSE, Employeurs, Membres de direction, Responsables RH, Responsables QHSE, Service de santé au travail, Tout salarié souhaitant agir en prévention des violences sexuelles et sexistes au travail

PRÉREQUIS

- Aucun

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Connaître le cadre légal et réglementaire relatif à la désignation d'un référent entreprise et d'un référent CSE
- Maîtriser les missions du référent harcèlement sexuel
- Adopter les comportements adéquats

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage théorique et pratique, Exposés interactifs, Mises en situation, Jeux de rôles

MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

- Moyens techniques : Salle de formation, Vidéoprojecteur, Paperboard, Tableau blanc
- Moyens pédagogiques : Fiche de positionnement, Quiz d'entrée en formation, Présentation PowerPoint, Outils d'évaluation (QCM), Livret de formation

DISPOSITIF DE SUIVI D'EXÉCUTION DU PROGRAMME ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

- Feuille d'émargement
- Évaluation des connaissances en début, en cours et en fin de formation

MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Plan de développement des compétences, Inscription libre
- Organisation de formation **INTRA** (en entreprise) sur demande
- Formation accessible dans un délai moyen de 15 jours

RÉFÉRENT HARCÈLEMENT SEXUEL ET AGISSEMENTS SEXISTES

REFERENCE : RHSAS

PROGRAMME DE FORMATION

ACCUEIL

- Présentation formateur, stagiaires / Attentes des stagiaires
- Positionnement stagiaires et Quiz d'entrée en formation

OBLIGATION DE NOMINATION DU RÉFÉRENT HARCÈLEMENT ET AGISSEMENTS SEXISTES

- Obligation pour le CSE (entreprises de 11 salariés et plus)
- Obligation d'un second référent pour l'employeur (entreprises de 250 salariés et plus)

LA NOTION DE HARCÈLEMENT SEXUEL

- Qu'est-ce que le harcèlement ? Que disent le Code du Travail et le Code Pénal ?
- Identifier les comportements assimilables à du harcèlement
- Evaluer les conséquences du harcèlement sexuel et/ou des agissements sexistes sur les victimes
- Exercices : qu'est-ce qui est et qui n'est pas du harcèlement sexuel ?

LA MISSION DU RÉFÉRENT

- La mission du référent désigné par l'employeur
- La mission du référent désigné par le CSE parmi ses membres

LES PRINCIPALES ACTIONS POUR PRÉVENIR ET GÉRER LE HARCÈLEMENT SEXUEL

- Les actions de prévention : Information et formation du personnel
- Les actions curatives : Entretiens avec les harceleurs et les victimes
- Les actions d'urgence : Recours au droit d'alerte
- Formaliser un plan d'actions annuel

LA CONDUITE D'ENTRETIENS ET D'ENQUÊTES

- Conduire un entretien avec une victime et des témoins
- Conduire un entretien avec une personne accusée
- Mener une enquête et présenter ses résultats
- Mises en situations

CONCLUSION DE SESSION

- Évaluation de fin de formation / Bilan / Questions diverses

CONTENU DE LA FORMATION

INTERVENANT(E)

Intervenant(e) spécialisé(e) dans les ressources humaines et prévention des risques professionnels

ÉVALUATION(S)

Évaluations à chaud des connaissances au cours de la formation
Évaluation théorique de la formation grâce à un QCM

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de formation
Certificat de réalisation

LE PLUS : Formation adaptée aux conditions réelles d'évolution du stagiaire